**Garges-lès-Gonesse**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes d’Arnouville et de Garges-lès-Gonesse

**INTERCOMMUNALITES**

CA Roissy Pays de France

**Contexte politique**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** | | | | | | | |
| **Période élective** | | **Mandat** | | **Identité** | **Nuance** | | **Qualité** |
| 2015[5](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Garges-l%C3%A8s-Gonesse#cite_note-5) | 2021 | 2015 | en cours | Michel Aumas |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Ingénieur retraité Maire d'[Arnouville](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arnouville) (1998 → 2015)  Conseiller départemental délégué aux Affaires internationales et européennes |
| 2015 | en cours | Cergya Mahendran |  | [DVD](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Adjointe au Maire de [Garges-lès-Gonesse](https://fr.wikipedia.org/wiki/Garges-l%C3%A8s-Gonesse)  Conseillère départemental en charge de la Jeunesse et de la Prévention spécialisée |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Michel Aumas et Cergya Mahendran (Union de la Droite, 38,44 %) et Marie-Gabrielle Malacain et Michel Simonnot ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_(parti_fran%C3%A7ais)), 19,98 %). Le taux de participation est de 30,07 % (7 486 votants sur 24 895 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise)[8](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Garges-l%C3%A8s-Gonesse#cite_note-ResultatsDep-8) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Michel Aumas et Cergya Mahendran (Union de la Droite) sont élus avec 74,99 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 30,85 % (5 285 voix pour 7 681 votants et 24 895 inscrits).

Après avoir succédé en cours de mandat à Michel Aumas devenu Conseiller départemental en 2015, Pascal Doll est élu pour la première fois maire. Il prend également la tête de la Communauté d’agglomération de Roissy Pays de France en 2020. Adjoint au Maire de Maurice Lefevre, Benoît Jimenez est élu à quelques voix près (127) face à Sammy Debah, candidat sans étiquette fondateur du Collectif contre l’islamophobie en France (CCIF).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Maires élus en 2020** | | | | |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| Arnouville | Pascal Doll | DVD | |  | | --- | | 72,42 % | | |  | | --- | | 66,86% | |
| Garges-lès-Gonesse | Benoît Jimenez | DVC | |  | | --- | | 50,84 % | | 57,25 % |

**Eléments marquants**

**Avenue du Parisis :**

En avril 2016 a eu lieu l’inauguration du boulevard intercommunal du Parisis (appelé maintenant le BIP) ; une partie passant par Sannois, Saint Gratien et Eaubonne et une partie entre Bonneuil et Gonesse.

Les travaux de construction du tronçon de 2,5 kilomètres ont nécessité la confection de plusieurs carrefours giratoires, de trois ponts et des terrassements impressionnants avec le déplacement de 150 000 m3 de terre compte tenu de la présence d’une ancienne décharge.

La création d’un bassin  de rétention et de traitement des eaux de ruissellement a été également été effectuée. Le montant total de l’investissement s’élève à 45 millions d’euros  financés à parts égales par le Département du Val d’Oise et par la région Ile-de-France.

Cette nouvelle route fait économiser environ 20 minutes de trajet aux 20 000 usagers qui l’empruntent quotidiennement. Dorénavant il faut réaliser la section Est de l’Avenue du Parisis qui débute au niveau de la RD 301 à Groslay et s’achève au niveau de la RD 84A à Bonneuil-en-France. D’une longueur de 5,5 kilomètres, elle traversera les territoires des communes de Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville et Bonneuil-en-France.

Actuellement, une procédure judiciaire est en cours du fait de riverains s’y opposant. L’opération ne peut pour le moment se poursuivre, même si les financements sont acquis et les acquisitions foncières quasiment terminées.

**Aide aux associations**

**Subventions accordées aux associations entre avril 2015 et mars 2021 : 3 288 298 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Subventions accordées dans le cadre du guide des aides de 2015 à 2020 :**

**7 917 219,98 €**

**GARGES-LES-GONESSE**

**Inauguration du groupe scolaire Jean-Moulin en décembre 2019**

Jean Moulin est une figure héroïque de notre roman national. Son nom est synonyme de gloire, de dévouement et de loyauté.

Jean-Moulin est un exemple. Sa carrière est jalonnée d’actes qui inspirent. Il a gravi les échelons du corps préfectoral avec mérite. Il s’est hissé au rang de Préfet à force d’abnégation et toujours avec une certaine idée de la France.

Jean Moulin est l’héroïsme même. Et donner son nom à ce groupe scolaire est un puissant symbole. Partout en France des rues, des places et des bâtiments publics rendent hommage à cet homme à qui nous devons tant. C’est une fierté qu’une ville Valdoisienne participe à cet élan de reconnaissance.

Félicitions Garges d’avoir fait ce geste qui l’honore. Il est comme un passage de témoin à nos jeunes générations, aux élèves qui fréquenteront cet établissement auquel le Conseil départemental du Val d’Oise est fier d’avoir apporté sa pierre.

L’aide financière de 2,6 millions d’euros que nous avons accordée à ce projet est représentative de notre engagement aux côtés des 184 communes Valdoisiennes.

Un engagement pour lequel nous consacrons chaque année en moyenne 25 millions d’euros afin d’aider nos maires à construire écoles, crèches, centres de loisirs, médiathèques, maison de santé pluridisciplinaires et autres équipements nécessaires à la vie de nos habitants.

**ARNOUVILLE**

**2019 Inauguration de la crèche des Augustines**

L’inauguration d’une crèche constitue un évènement privilégié dans la vie d’une collectivité et de ses habitants. C’est d’abord l’illustration d’une belle vitalité démographique pour notre territoire ; c’est également une réponse concrète à tous les parents désireux de faire garder leurs enfants dans les meilleures conditions, et au plus près de leur rythme quotidien.

A Arnouville – et en particulier ici, dans le quartier du Vieux pays où il n’y avait jusqu’à présent pas de mode d’accueil collectif –, le nombre de famille inscrites sur liste d’attente est particulièrement élevé. Ce projet de crèche de 20 places était donc très attendu.

Le Conseil départemental du Val d’Oise a apporté sa pierre dans la construction de ce projet en le cofinançant à hauteur de 100 000€.

**GARGES-LES-GONESSE**

**Construction et aménagement d'une nouvelle médiathèque intercommunale sur la commune de Garges-lès-Gonesse prise en charge par la CA Roissy Pays-de-France**

La bibliothèque intercommunale de Garges-lès-Gonesse se trouve actuellement dans l’un des centres commerciaux de la commune. Sa surface modeste ne permet pas de développer une offre satisfaisante pour les différents publics.

La commune de Garges-lès-Gonesse souhaite se doter d’un nouvel équipement public culturel ambitieux intégrant un cinéma, un auditorium et un conservatoire. Cet équipement fait l'objet d'une demande de subvention dans ce même rapport, au titre du dispositif "Equipements pluridisciplinaires". La nouvelle médiathèque intercommunale fera partie de ce pôle culturel.

La transversalité entre les différentes disciplines et leur accessibilité par les publics divers seront ainsi favorisées.

La nouvelle médiathèque participera à la modernisation de l’offre du réseau des bibliothèques intercommunales :

- en conformité avec les recommandations du Ministère de la Culture en matière de surface ;

- à la pointe des nouveaux usages et attentes des publics par les services développés favorisant la citoyenneté et l’acculturation numérique.

Le Département a apporté une aide globale de 667 000,00 € pour ce projet mais aussi pour l’acquisition de mobilier.

**ARNOUVILLE**

**Inauguration de l’extension de l’école élémentaire « Charles Perrault » en septembre 2017 :**

Le soutien à la scolarité des 64 5 00 collégiens du Val d’Oise, c’est un budget annuel moyen de plus de 70 millions d’euros alloué à la Direction de l’Education et des collèges du Département. 70 millions d’euros pour une éducation performante, innovante, humaine et ambitieuse.

C’est pour cela que le Conseil départemental a alloué une somme de 540 000 euros pour l’extension et la rénovation de l’école maternelle Charles Perrault d’Arnouville. Nous avions également alloué 300 000 euros en 2010 pour la première phase d’extension de l’école.

**GARGES-LES-GONESSE**

**2015 Extension de l’école maternelle Jean Jaurès**

Ces travaux comprennent la création de 5 classes supplémentaires, une salle des maîtres, une salle de jeux, une bibliothèque, des sanitaires et des bureaux de direction.

Le tout a été financé à hauteur de 446 884 euros par le Conseil départemental dans le cadre de ses Aides Aux Communes.

**ARNOUVILLE**

**2018 Inauguration du complexe sportif Léo Lagrange**

Nous savons que l'attractivité d'une commune passe par la mise en place d'une offre ambitieuse de services de proximité. L’accès à la pratique sportive doit être offert à tous.

Un gymnase est un lieu de visibilité pour les clubs et les évènements sportifs ; un lieu fédérateur pour les associations, pour les jeunes, notamment les collégiens à qui l’on y enseigne, dans les meilleures conditions, les vertus et les valeurs du sport.

Il est donc essentiel, et de notre devoir, de veiller au bon état de ces équipements où se projette le sens de l’effort, du dépassement de soi et du collectif.

Ici à Arnouville, après la rénovation du COSEC en 2013, c’est donc le complexe Léo Lagrange qui a subi une rénovation complète ainsi qu’une extension pour répondre à une fréquentation croissante.

Au Conseil départemental, nous mesurons toute l’importance d’investir pour le bien-être et la qualité de vie de nos concitoyens. Et c’est pourquoi, le Département, qui est un partenaire historique et privilégié des communes, s’attache à leur donner les moyens de construire ou rénover leurs équipements de proximité.

Dans le cadre d’un contrat régional territorial, le Département du Val d’Oise a ainsi investi au total 750.000 euros pour la ville d’Arnouville. 540.000 subventionnent l’extension et la reconstruction de l’école Charles Perrault, tandis que 210.000 euros ont permis la réhabilitation et l’extension du gymnase Léo Lagrange.

Cet investissement est un investissement conséquent mais nécessaire, puisqu’il garantit un équilibre territorial entre les communes de notre département, grandes ou petites, rurales ou urbaines. Rappelons que le Département s’impose comme le garant de la solidarité territoriale.

**GARGES-LES-GONESSE**

**2019 Pose de première pierre du pôle culturel**

La construction de ce lieu est un symbole de bonne santé pour Garges-lès-Gonesse. Elle traduit la volonté d’amélioration des services culturels de la ville et du cadre de vie de ses habitants. Cette construction, parce qu’elle sert la culture, concerne chacun de nous. Elle rassemble et elle unit. Un pôle culturel, c’est un lieu où l’on se rend en famille, seul ou entre amis, pour découvrir, rechercher, se mêler aux autres en se cultivant.

Un Pôle culturel est un lieu réunissant les ingrédients étant les plus à même de créer du lien social. Alors, devant l’importance que revêt ce projet et compte tenu de sa finalité, le Conseil départemental du Val d’Oise n’a pas hésité à en financer une large part (1 697 000 euros).

**GARGES-LES-GONESSE**

**Inauguration de l'Hôtel de Ville et de son parvis en juillet 2019**

Garges-lès-Gonesse a effectué, depuis les années 2000, un important travail de réhabilitation de ses quartiers ; un travail d’envergure qui a permis leur désenclavement ainsi que l’arrivée de nouveaux services à la population.

L’opération que nous avons financée là participe de cette dynamique et vise notamment à faire du centre-ville un véritable pôle d’attraction et un lieu de passage cohérent entre les différents quartiers. L’hôtel de ville en lui-même est un lieu symbolique. Il constitue un phare de proximité, garant de l’égalité d’accès au service public ; un lieu de contact entre les habitants et leurs élus.

Une meilleure identification des lieux et un accès facilité de ce bâtiment institutionnel, valorisent ainsi toute la commune et ses habitants.

Grâce à ces nouveaux aménagements, la qualité de vie des employés municipaux en sera améliorée tout comme la qualité de l’accueil des administrés. Il s’agit là d’un projet utile pour nos concitoyens.

Le Conseil départemental s’est associé à ces aménagements à hauteur de 600.000 € dans le cadre d’un Contrat d’Aménagement Régional.

**GARGES-LES-GONESSE**

**Inauguration du complexe sportif Pierre de Coubertin**

Le 6 avril 2019, la Présidente de Département, Marie-Christine Cavecchi a inauguré le complexe sportif Pierre de Coubertin à Garges-lès-Gonesse.

C'est pour promouvoir les valeurs du sport que le département s'engage en faveur des clubs et de leurs infrastructures. Dans le cadre de ce dispositif, le Département a ainsi investi près de 299 000 euros pour le nouveau terrain et les vestiaires. Ces infrastructures bénéficient notamment aux 3 clubs de football de la ville et leurs 800 adhérents.

**GARGES-LES-GONESSE**

**Création d’une halle de marché**

La halle actuelle de Garges-lès-Gonesse est vétuste et dégradée et ne répond plus aux besoins des habitants et des commerçants. Dans le cadre de la construction d'un nouvel ensemble immobilier, la commune a prévu la réalisation d’un nouveau bâtiment accueillant une nouvelle halle de marché en rez-de-chaussée et des locaux associatifs à l'étage. Le Département a accordé une subvention de 220 000 € à la commune pour ce projet.

Le marché est placé à l'entrée du centre-ville de Garges-lès-Gonesse, dans le quartier de la Dame Blanche (quartier prioritaire de la politique de la ville). D'une superficie de 1 156 m², la nouvelle halle pourra accueillir 290 mètres linéaires d'étals de commerçants.

Par ailleurs, la commune souhaite accueillir les commerçants et les usagers dans de meilleures conditions, avec la création de nouveaux étals alimentaires, l'amélioration d'accessibilité, la création de 70 places de stationnement prévues pour les commerçants et les usagers, ainsi qu'un renforcement des équipements techniques (local déchets, vestiaires pour le personnel d'entretien, sanitaires pour les commerçants, local pour le nettoyage des ustensiles).

**Transports**

**Prolongement du tramway T5 :**

Le plan d'urgence pour le Val d'Oise annoncé par la Région Îlede-France en novembre 2019 prévoit les études du prolongement du tramway T5 de Garges-lès- Gonesse vers l'Est. Ce projet doit permettre de relier les pôles de vie de la commune aux pôles d’emploi du Bourget (en plein développement) et de l’Aéroport Paris Charles-de-Gaulle. Ces études porteront plutôt sur un prolongement via un Transport en commun en site propre (TCSP), en articulation avec les études des trois lignes de TCSP du Grand Roissy pilotées par le Département ainsi que les études de deux TCSP reliant le pôle gare de Garges-Sarcelles, la gare de Saint-Denis- Université et la gare de Stains – La Cerisaie menées par Plaine Commune.

**Création de trois nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) suite à l’abandon du barreau RER de Gonesse :**

Les études de faisabilité ont débuté en janvier 2020 pour une durée d’un an. Elles portent sur trois axes identifiés par les collectivités et par Île-de-France Mobilités (dans le cadre d’études sectorielles réalisées en 2013 et 2017) :

- Garges-Sarcelles (RER) – Roissypôle via le Triangle de Gonesse et Villepinte ;

- Villiers-le-Bel – Roissypôle via Garges-lès-Gonesse, Gonesse, le Triangle de Gonesse et Villepinte;

- Goussainville – Parc des expositions de Villepinte.

**Social**

**GARGES-LES-GONESSE**

**Centre départemental de dépistage et de soins**

Le CDDS de Garges-lès-Gonesse est l’un des trois du Val d’Oise. Rien qu’en 2019, il a assuré plus de 798 dépistages du VIH, 642 dépistages de l’hépatite B, 1205 consultations dans le cadre de la lutte contre la tuberculose et 391 vaccinations.

**GARGES-LES-GONESSE**

**La structure « Val Enfant » labélisée par la CAF**

La structure « Val enfant » à Garges-lès-Gonesse assure un accueil collectif de type « crèche » pour les enfants de plus de 12 mois dont les parents sont confrontés à diverses difficultés. Elle assure également l’accueil familial chez les assistantes maternelles et assistantes familiales. Les enfants et leurs parents peuvent y bénéficier d’une prise en charge individualisée par l’équipe pluridisciplinaire. Val Enfant a ainsi reçu le label délivré par la CAF de « crèche à vocation d’insertion professionnelle ». Elle est installée dans des locaux mis à disposition par le Département qui a soutenu son activité avec un financement de 944.000€ en 2019.

**Culture**

**Contrat Local d’Education Artistique (CLEA) de Roissy-Pays de France :**

En 2019/2020, quinze communes de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France se sont réparties en quatre territoires pour accueillir un projet de création artistique avec les habitants, animé par une équipe artistique, et ont participé, ensemble, à un projet fédérateur porté par une cinquième équipe artistique. La thématique commune aux cinq projets était “Fouiller” en résonnance avec l’importance de l’archéologie sur ce territoire

**Education**

Lutte contre le décrochage scolaire :

Depuis 2017, le collège Pablo Picasso bénéficie du programme départemental de lutte contre le décrochage scolaire qui permet de proposer un accompagnement personnalisé à chaque élève, des ateliers culturels et sportifs afin de leur donner confiance en eux et prévenir ainsi le décrochage scolaire.

**Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Plan de relance en faveur des jeunes valdoisiens voté en septembre 2020, le Département a inauguré un dispositif inédit avec la Bourse à impact social et environnemental. L’obejctif est de soutenir des projets de créations d’entreprise portés par des jeunes Valdoisiens ayant un impact positif sur le territoire. Lors de la première édition, 10 projets ont été récompensés et ont reçu un soutien global de 60 000 € et ont pu bénéficier d’un accompagnement à la création d’entreprise par les experts d’Initiactive 95. Ces jeunes Valdoisiens ambitionnent de lancer leur entreprise dans des secteurs divers : écologie, cosmétique, aide à la personne, épicerie sociale, santé et sport.

→ Deux projets récompensés sont situés sur le canton :

* **Lavo’Work à Garges-lès-Gonesse**

Leur projet est de faire d’une simple laverie un tiers-lieu où l’on peut aisément combiner deux activités, à savoir laver son linge et rentabiliser le temps pendant cette opération. L’objectif est de créer et d’entretenir un lien social entre les usagers de la laverie. Le Département attribue une bourse de 10 000 euros à Aminata et Rahma Cissokho, porteurs de ce projet de laverie solidaire.

* **La Maison des Femmes à Garges-lès-Gonesse**

Son projet, en lien avec l’association Tiddukla, est de créer un lieu d’accueil qui a pour but d’accompagner et de soutenir les femmes en situation de fragilité. Il s’agit de mettre un réseau de professionnels à leur disposition. Le Département attribue une bourse de 6 000 euros à Malika Hadj, porteuse de ce projet de La Maison des Femmes.